

## DOSSIER

# UNE VIE DE CHIEN EN MILIEU URBAIN

Le chien en ville est un casse-tête. Pour les maîtres, qui veulent l'emmener partout, et pour le maire, qui veut concilier les attentes de ces derniers avec les exigences des non-possesseurs. Certaines municipalités et entreprises ainsi que plusieurs sites Internet jouent les facilitateurs...

**B**ouger avec son chien en ville, c'est l'enfer ! Et ce n'est pas près de changer puisque les deux tiers des villes de plus de 100 000 habitants de notre palmarès annuel (voir page 26) interdisent toujours les chiens dans les transports en commun quand les animaux ne peuvent pas être placés dans un sac ! Soit la majorité. Seules trois villes les acceptent gratuitement, quel que soit leur gabarit, à condition qu'ils soient tenus en laisse et muselés : Montpellier, Grenoble et Annecy. Une prise de position courageuse... et surtout pérenne.

Dans la métropole lyonnaise, le réseau des transports en commun (TCL), qui avait durant deux années autorisé l'accès à tous les chiens, a opéré subitement un rétro-pédalage en 2019. La raison ? Le manque de civisme de certains maîtres. Plutôt que sanctionner les écarts de conduite au cas par cas, la cité lyonnaise a préféré évincer de ses lignes toute la population canine, soit 40 000 individus... En Île-de-France, l'ouverture du réseau ferré (métro et RER) à tous les gabarits de chiens est heureusement toujours d'actualité. Les bus, quant à eux, ne les autorisent pas (encore)...

### ÉPANOUI AU TRAVAIL

Un autre frein à la possession d'un chien en ville est l'impossibilité encore quasi générale de l'emmener sur son lieu de travail. Certaines entreprises l'autorisent, voire l'en-



couragent. Il s'agit souvent de sociétés internationales qui importent en France un modèle qui a fait ses preuves ailleurs, notamment aux États-Unis. C'est le cas de l'entreprise Mars (qui fabrique des aliments à destination des hommes et des animaux) qui, depuis trente ans, se mobilise pour promouvoir la présence d'un animal de compagnie

Une aire de liberté canine (ou dog park) a spécialement été créée pour que les toutous des salariés de Mars Petcare puissent se dégourdir les pattes.

.....

auprès de l'homme, y compris dans les locaux de l'entreprise. Au siège français, situé dans la périphérie d'Orléans, à Saint-Denis-de-l'Hôtel, dix salariés viennent au moins une fois par semaine au bureau avec leur chien. Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas autorisés dans la partie dédiée à la production ni dans le restaurant d'entreprise.

Mais ailleurs, ils sont comme chez eux. « *La présence canine a de nombreux bienfaits sur le moral, la réduction du stress et la productivité des associés* », explique Mélodie Lecoy, responsable communication. Ayant trouvé un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et délestés de leur culpabilité de devoir laisser leur animal seul à la maison, les salariés s'investissent plus dans l'entreprise tout en s'y sentant bien. D'autres grandes sociétés de l'agroalimentaire, telles que Nestlé Purina, ont adopté ce même modèle avec leurs salariés. Reste à le dupliquer dans d'autres entreprises, en conciliant les propriétaires et les non-propriétaires...

**HEUREUX À LA MAISON**

Pour ceux qui n'ont toujours pas accès à cette facilité professionnelle, la solution de la garde, à domicile ou non, permet de ne pas culpabiliser en laissant son animal trop longtemps seul à la maison. Depuis



**Le toutourisme, un label qui a du chien**

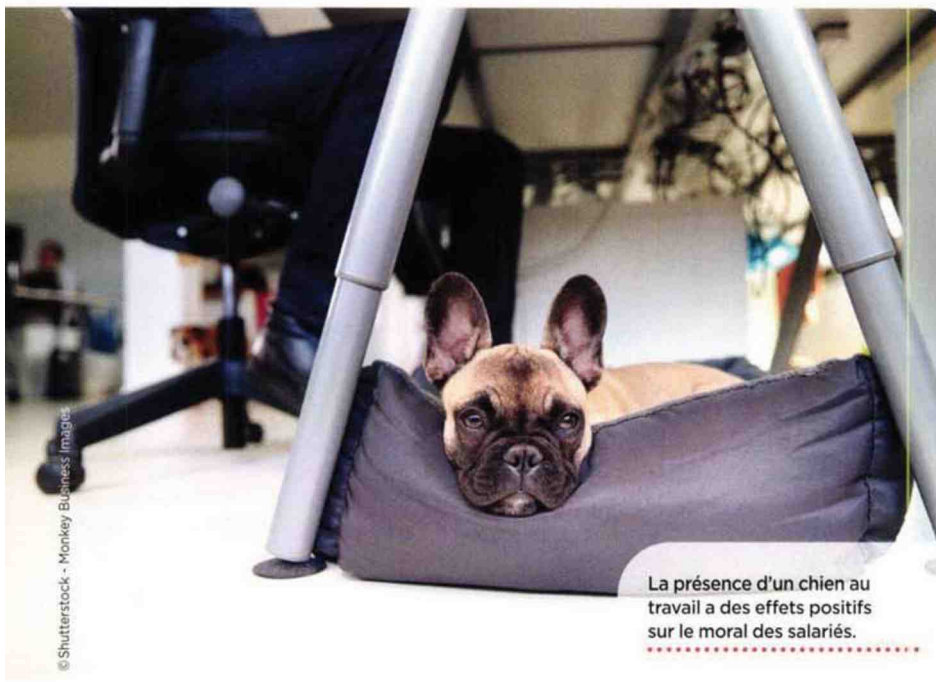
Initié en 2007 par la ville de Troyes, le label toutourisme instaure un accueil personnalisé aux propriétaires d'animaux qui se présentent dans les offices de tourisme. Les villes labellisées offrent un guide pratique comprenant la liste des hébergements, restaurants et lieux touristiques qui acceptent les animaux, mais aussi des sacs à déjections, des friandises et un magazine *30 Millions d'amis*. Un toutoubar est aussi installé dans l'office de tourisme pour que le chien puisse se désaltérer. L'opération connaît un nouvel essor. « *Berck-sur-Mer, Le Crotoy, Terroir-de-Caux et Fort-Mahon nous ont rejoints, et plusieurs autres sont intéressés* », complète Sandrine Maerten, animatrice numérique de territoire à Troyes Champagne Tourisme.

**Le réseau des villes labellisées toutourisme connaît un nouvel essor ces dernières années.**

trois ans, emprunteoutou.com propose de mettre en relation des propriétaires et des emprunteurs qui « promènent » gracieusement l'animal pendant une heure, une demi-journée ou même plusieurs jours. Si l'« emprunt » et le « prêt » du chien sont gratuits, la mise en contact initiée par la plateforme est payante. Cependant, la cotisation, comprise entre 10 et 60 euros par

an (suivant les secteurs géographiques et selon qu'on est maître ou emprunteur), reste modeste. Depuis sa création, le succès du site surprend son fondateur, Thibaut Pfeiffer, surtout en milieu urbain : « *Pendant leur pause déjeuner, des actifs travaillant sur Paris se proposent de sortir le chien d'une personne résidant à proximité mais travaillant en banlieue parisienne.* » Tout le monde y trouve son compte : le chien (qui se dégourdit les pattes), l'emprunteur (qui profite d'un moment privilégié avec un animal sympathique) et le maître (qui retrouve son compagnon apaisé le soir).

Un autre site, pabete.com, repose quant à lui sur l'échange de services entre propriétaires d'animaux. Il n'est pas gratuit, mais fonctionne sur le principe de points (appelés « bêtes ») que les propriétaires et les gardiens cumulent soit en les achetant, soit en gardant un animal. « *S'occuper d'un chien ou d'un chat pendant une ou plusieurs journées permet de cumuler des bêtes. Ce crédit de points pourra être utilisé pour faire garder son propre animal le moment venu* », résume Salim Boulaich, à l'origine du concept. Pour les deux sites, des vérifications d'identité sont effectuées afin de sécuriser ces arrangements. La transparence est garante de la confiance. ●



**La présence d'un chien au travail a des effets positifs sur le moral des salariés.**

© Shutterstock - Monkey Business Images